

**Commission économique pour l'Europe**
Comité des politiques de l'environnement**Vingtième session**

Genève, 28-31 octobre 2014

Point 11 a) de l'ordre du jour provisoire

Programme de travail du sous-programme «Environnement»:**Plan de performance biennale du sous-programme****«Environnement» pour la période 2014-2015****Plan de performance biennale du sous-programme**
«Environnement» pour la période 2014-2015**Note du Secrétariat***Résumé*

Le Comité exécutif de la Commission économique pour l'Europe (CEE) a demandé que les travaux menés au titre des sous-programmes de la CEE fassent l'objet d'une évaluation biennale (E/2004/37-E/ECE/1416, par. 28 c)). En juin 2014, l'évaluation biennale fondée sur des modules, autrement dit le rapport d'évaluation biennale, est devenue facultative pour les sous-programmes de la CEE, en vertu d'une nouvelle politique d'évaluation. Compte tenu de ce changement, le Comité de la politique environnementale sera invité à examiner s'il souhaite poursuivre l'évaluation de performance biennale du sous-programme «Environnement».

Si le Comité décide de poursuivre cette évaluation, il sera invité à approuver le plan de performance biennale du sous-programme «Environnement» pour la période 2014-2015 présenté dans le présent document, qui contient les modifications suivantes par rapport au document ECE/CEP/2013/4, approuvé en 2013:

- a) Le nouveau titre du document est le suivant: Plan de performance biennale du sous-programme «Environnement» pour la période 2014-2015;
- b) Il comprend deux indicateurs de succès supplémentaires au titre des modules d'activités de la Convention sur l'évaluation de l'impact sur l'environnement dans un contexte transfrontière (Convention d'Espoo). Ces indicateurs ont été proposés par la Lituanie (au nom des États membres de l'Union européenne) à la dernière session du Comité, afin de déterminer:
 - i) Le nombre de Parties qui ont ratifié, approuvé ou accepté la Convention d'Espoo;
 - ii) Le nombre de Parties qui ont ratifié, approuvé ou accepté les deux amendements à la Convention d'Espoo.



I. Introduction

1. Quatre réalisations déterminantes sont escomptées du sous-programme «Environnement» de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE) dans le cadre stratégique pour la période 2014-2015 (A/67/6 (Programme 17)). Il sera rendu compte de leur mise en œuvre à l'Assemblée générale des Nations Unies.

2. Les activités au titre du sous-programme «Environnement» pour la période 2014-2015 sont organisées en plusieurs groupes. Il sera rendu compte de leur mise en œuvre au Comité des politiques de l'environnement et au Comité exécutif de la CEE.

3. Le tableau ci-après présente les réalisations escomptées et les indicateurs de succès pour la période 2014-2015 pour chacun des groupes d'activités du sous-programme. La colonne de gauche contient les quatre principales réalisations escomptées telles qu'elles figurent dans le cadre stratégique pour la période 2014-2015. La colonne du milieu contient les groupes d'activités. La colonne de droite présente les réalisations escomptées et les indicateurs de succès, ainsi que les résultats pour chaque groupe d'activités. Le tableau est organisé de manière à montrer la corrélation entre le cadre stratégique de la CEE et l'approche par groupes d'activités utilisée pour l'évaluation biennale du sous-programme pour la période 2014-2015.

II. Réalisations escomptées et indicateurs de succès pour la période 2014-2015

Réalisations escomptées et indicateurs de succès au titre du cadre stratégique pour la période 2014-2015

Groupe d'activités

Réalisations escomptées et indicateurs de succès au titre de l'évaluation biennale pour la période 2014-2015

Réalisation escomptée a)
Meilleure réponse des pays dont s'occupe la CEE face aux problèmes environnementaux dans la région

Indicateur de succès a) i)
Nombre de mesures prises aux niveaux régional et sous-régional par les pays dont s'occupe la CEE en réponse à des problèmes environnementaux existants ou naissants

Résultats:

2010-2011: s.o.

Estimation pour 2012-2013: 2 mesures

Objectif pour 2014-2015: 4 mesures

Indicateur de succès a) ii)
Nombre de pays dont s'occupe la CEE auxquels une assistance technique ou des services de conseil ont été dispensés

1. Meilleure réponse aux problèmes environnementaux
(Ce groupe d'activités peut recouvrir, s'il y a lieu, des produits/activités relevant d'autres groupes. Ces produits/activités peuvent s'inscrire dans le suivi de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Conférence Rio+20))

Réalisation escomptée 1
Meilleure réponse des pays dont s'occupe la CEE face aux problèmes environnementaux dans la région

Indicateur de succès 1 a)
Nombre de mesures prises aux niveaux régional et sous-régional par les pays dont s'occupe la CEE en réponse à des problèmes environnementaux existants ou naissants

Résultats:

2010-2011: s.o.

Estimation pour 2012-2013: 2 mesures

Objectif pour 2014-2015: 4 mesures

Indicateur de succès 1 b)
Nombre de pays dont s'occupe la CEE auxquels une assistance technique ou des services de conseil ont été dispensés

Réalisations escomptées et indicateurs
de succès au titre du cadre stratégique
pour la période 2014-2015

Groupe d'activités

Réalisations escomptées et indicateurs
de succès au titre de l'évaluation biennale
pour la période 2014-2015

Résultats:

2010-2011: s.o.

Estimation pour 2012-2013: 2 pays

Objectif pour 2014-2015: 4 pays

Réalisation escomptée b)
Renforcement de l'exécution
des engagements environnementaux
de la CEE dans la région

Indicateur de succès b)
Accroissement du nombre de Parties
signalant des progrès dans la mise
en œuvre d'instruments juridiques
contraignants

Résultats:

2010-2011: 150 Parties

Estimation pour 2012-2013: 160 Parties

Objectif pour 2014-2015: 170 Parties

2. Activités au titre du processus
«Un environnement pour l'Europe»

3. Suivi du Sommet mondial pour
le développement durable^b

Résultats:

2010-2011: s.o.

Estimation pour 2012-2013: 2 pays

Objectif pour 2014-2015: 4 pays

Réalisation escomptée 2
Réforme du processus
«Un environnement pour l'Europe»

Indicateur de succès 2
Accord des États membres sur les
activités au titre du processus
«Un environnement pour l'Europe»

Résultats:

2010-2011: Accord sur l'organisation
et les résultats de la septième
Conférence ministérielle
«Un environnement pour l'Europe»
(Astana, septembre 2011)

Estimation pour 2012-2013: Accord
à trouver sur l'examen à mi-parcours

Objectif pour 2014-2015: Accord
à trouver sur la suite à donner
à l'examen à mi-parcours

Réalisation escomptée 3
Examen des progrès enregistrés
dans la mise en œuvre des résultats
du Sommet mondial pour le
développement durable et
d'Action 21, mené à bien dans le cadre
du cycle biennal de la Commission
du développement durable (CDD)

Indicateur de succès 3
Accord des États membres sur les
principaux problèmes à examiner
au regard des thèmes du cycle biennal
de la CDD

Réalisations escomptées et indicateurs de succès au titre du cadre stratégique pour la période 2014-2015	Groupe d'activités	Réalisations escomptées et indicateurs de succès au titre de l'évaluation biennale pour la période 2014-2015
		<p><i>Résultats:</i></p> <p>2010-2011: Accord trouvé à la quatrième réunion régionale sur l'application des objectifs du développement durable (Genève, décembre 2011)</p> <p>Estimation pour 2012-2013: Accord à trouver à la cinquième réunion régionale sur l'application des objectifs du développement durable en 2012</p> <p>Objectif pour 2014-2015: s.o.</p>
	4. Éducation au développement durable	<p>Réalisation escomptée 4</p> <p>Meilleure application de la Stratégie pour l'éducation au développement durable au niveau national</p> <p>Indicateur de succès 4</p> <p>Mesures permettant de mettre en œuvre la Stratégie pour l'éducation au développement durable au niveau national, sur la base des rapports des États membres</p>
		<p><i>Résultats:</i></p> <p>2010-2011: 36 pays</p> <p>Estimation pour 2012-2013: 40 pays</p> <p>Objectif pour 2014-2015: 40 pays</p>
	5. Transport, santé et environnement	<p>Réalisation escomptée 5</p> <p>Meilleure intégration des politiques relatives aux transports, à la santé et à l'environnement par l'échange de données d'expérience et de bonnes pratiques et le renforcement des capacités, en mettant l'accent sur les pays de l'Europe orientale et de l'Europe du Sud-Est, du Caucase et de l'Asie centrale</p> <p>Indicateur de succès 5</p> <p>Nombre d'États membres, d'organisations intergouvernementales et d'organisations non gouvernementales (ONG) participant aux réunions du Comité directeur du Programme paneuropéen sur les transports, la santé et l'environnement (PPE-TSE) et aux ateliers pertinents</p>

Réalisations escomptées et indicateurs
de succès au titre du cadre stratégique
pour la période 2014-2015

Groupe d'activités

Réalisations escomptées et indicateurs
de succès au titre de l'évaluation biennale
pour la période 2014-2015

Résultats:

2010-2011: Participation de 69 pays et de 28 organisations intergouvernementales et non gouvernementales à 5 réunions de fond, à savoir 3 ateliers sur le renforcement des capacités (course de relais destinée à diffuser les meilleures pratiques) et 2 sessions du Comité directeur du PPE-TSE

Estimation pour 2012-2013: Participation de 60 pays et de 20 organisations intergouvernementales et non gouvernementales à 5 réunions de fond, à savoir 3 ateliers sur le renforcement des capacités et 2 sessions du Comité directeur du PPE-TSE

Objectif pour 2014-2015: Participation de 60 pays et de 20 organisations intergouvernementales et non gouvernementales à 6 réunions de fond, à savoir 4 ateliers sur le renforcement des capacités et 2 sessions du Comité directeur du PPE-TSE

6. Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance (Convention sur la pollution atmosphérique)

Réalisation escomptée 6
Augmentation du nombre de ratifications et application renforcée de la Convention sur la pollution atmosphérique et de ses trois protocoles les plus récents (le Protocole relatif aux métaux lourds, le Protocole relatif aux polluants organiques persistants et le Protocole relatif à la réduction de l'acidification, de l'eutrophisation et de l'ozone troposphérique (Protocole de Göteborg)) par des États membres de la CEE, en particulier des pays d'Europe orientale et d'Europe du Sud-Est, du Caucase et d'Asie centrale

Réalisations escomptées et indicateurs
de succès au titre du cadre stratégique
pour la période 2014-2015

Groupe d'activités

Réalisations escomptées et indicateurs
de succès au titre de l'évaluation biennale
pour la période 2014-2015

Indicateur de succès 6
Indicateurs des progrès accomplis
dans l'application de la Convention et
de ses trois protocoles les plus récents:

a) Nombre de rapports sur les
engagements en matière de réduction
des émissions;

b) Intensité du renforcement des
capacités des non-Parties à la
Convention sur la pollution
atmosphérique (moyenne des jours-
participants pour chaque non-Partie);

c) Nombre de ratifications des trois
protocoles de la Convention les plus
récents;

d) Nombre de sessions de formation
à l'application de la Convention et de
ses protocoles dans les pays d'Europe
orientale et d'Europe du Sud-Est, du
Caucase et d'Asie centrale.

Résultats:

2010-2011: a) s.o.; b) 220; c) 87; d) 6

Estimation pour 2012-2013: a) s.o.; b)
220; c) 90; d) 6

Objectif pour 2014-2015: a) 45; b) 250;
c) 93; d) 6

7. Convention sur l'accès à
l'information, la participation
du public au processus décisionnel
et l'accès à la justice
en matière d'environnement
(Convention d'Aarhus)

Réalisation escomptée 7
Augmentation du nombre de
ratifications et application renforcée
de la Convention d'Aarhus et de son
Protocole sur les registres
des rejets et transferts de polluants
(Protocole sur les RRTP)

Indicateur de succès 7
Augmentation du nombre de pays
s'employant à mieux appliquer la
Convention et son Protocole sur
les RRTP, d'après les critères ci-après:

Réalisations escomptées et indicateurs
de succès au titre du cadre stratégique
pour la période 2014-2015

Groupe d'activités

Réalisations escomptées et indicateurs
de succès au titre de l'évaluation biennale
pour la période 2014-2015

- a) Intensité du renforcement des capacités des non-Parties à la Convention d'Aarhus (moyenne des jours-participants pour chaque non-Partie);
- b) Intensité du renforcement des capacités des non-Parties au Protocole sur les RRTP (moyenne des jours-participants pour chaque non-Partie);
- c) Nombre de ratifications de la Convention d'Aarhus;
- d) Nombre de ratifications du Protocole sur les RRTP;
- e) Nombre de pays présentant des rapports nationaux de mise en œuvre à la Réunion des Parties à la Convention faisant état de progrès pour ce qui est de s'acquitter de leurs obligations essentielles;
- f) Nombre de pays présentant des rapports nationaux de mise en œuvre à la Réunion des Parties au Protocole sur les RRTP faisant état de progrès pour ce qui est de s'acquitter de leurs obligations essentielles.

Résultats:

2010-2011: a) 8; b) 4; c) 45; d) 27; e) 41; f) s.o.

Estimation pour 2012-2013: a) 8; b) 4; c) 45; d) 28; e) 43; f) 18

Objectif pour 2014-2015: a) 4; b) 3; c) 47; d) 34; e) 46; f) 32

8. Convention sur l'évaluation de l'impact sur l'environnement dans un contexte transfrontière (Convention d'Espoo)

Réalisation escomptée 8
Augmentation du nombre de ratifications et application renforcée de la Convention d'Espoo et de son Protocole relatif à l'évaluation stratégique environnementale (Protocole relatif à l'ESE)

Indicateur de succès 8

Augmentation du nombre de pays
s'employant à mieux appliquer la
Convention et son Protocole relatif
à l'ESE, d'après les critères ci-après:

- a) Nombre de pays contribuant à la coopération sous-régionale dans le cadre de la Convention;
- b) Nombre de Parties rendant compte de leur application de la Convention;
- c) Intensité du renforcement des capacités des non-Parties à la Convention d'Espoo (moyenne des jours-participants pour chaque non-Partie);
- d) Intensité du renforcement des capacités des non-Parties au Protocole relatif à l'ESE (moyenne des jours-participants pour chaque non-Partie);
- e) Nombre de ratifications du Protocole relatif à l'ESE;
- f) Nombre de ratifications, d'approbations ou d'acceptations de la Convention d'Espoo;
- g) Nombre de ratifications, d'approbations ou d'acceptations des deux amendements apportés à la Convention d'Espoo.

Résultats:

2010-2011: a) 28; b) 42; c) 31; d) 9;
e) 23 ; f) 45 ; g)
premier amendement 21,
deuxième amendement 20

Estimation pour 2012-2013: a) 29;
b) 44; c) 32; d) 10; e) 27 ; f) 45 ;
g) premier amendement 24.
Deuxième amendement 24

Objectif pour 2014-2015: a) 30; b) 44;
c) 33; d) 12; e) 29 ;f) 46 ;
g) premier amendement 26,
deuxième amendement 26

Réalisations escomptées et indicateurs de succès au titre du cadre stratégique pour la période 2014-2015

Groupe d'activités

Réalisations escomptées et indicateurs de succès au titre de l'évaluation biennale pour la période 2014-2015

9. Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux
(Convention sur l'eau)

Réalisation escomptée 9
Augmentation du nombre de ratifications et application renforcée de la Convention sur l'eau et du Protocole sur l'eau et la santé

Indicateur de succès 9
Augmentation du nombre de pays faisant état de progrès dans l'application de la Convention et du Protocole sur l'eau et la santé, d'après les critères ci-après:

a) Intensité du renforcement des capacités des non-Parties à la Convention sur l'eau (moyenne des jours-participants pour chaque non-Partie);

b) Intensité du renforcement des capacités des non-Parties au Protocole sur l'eau et la santé (moyenne des jours-participants pour chaque non-Partie);

c) Nombre de ratifications du Protocole sur l'eau et la santé;

d) Nombre d'adhésions à la Convention sur l'eau par des États non membres de la CEE^a.

Résultats:

2010-2011: a) 50; b) 20; c) 25; d) s.o.

Estimation pour 2012-2013: a) 45; b) 18; c) 26; d) s.o.

Objectif pour 2014-2015: a) 55; b) 25; c) 27; d) 2

10. Convention sur les effets transfrontières des accidents industriels (Convention sur les accidents industriels)

Réalisation escomptée 10
Application renforcée de la Convention sur les accidents industriels

Indicateur de succès 10
Augmentation du nombre de rapports présentés par des pays faisant état de progrès dans l'application de la Convention, dans cinq domaines principaux:

Réalisations escomptées et indicateurs
de succès au titre du cadre stratégique
pour la période 2014-2015

Groupe d'activités

Réalisations escomptées et indicateurs
de succès au titre de l'évaluation biennale
pour la période 2014-2015

a) Intensité du renforcement
des capacités des non-Parties
à la Convention sur les accidents
industriels (moyenne des jours-
participants pour chaque non-Partie);

b) Intensité du renforcement des
capacités des Parties à la Convention
sur les accidents industriels
(moyenne des jours-participants
pour chaque Partie);

c) Recensement des activités
dangereuses à la faveur de sessions
de formation;

d) Prévention – application et
renforcement de mesures de
prévention concernant les activités
dangereuses à la faveur de sessions
de renforcement des capacités;

e) Notification des accidents
industriels par le biais du système de
notification des accidents industriels,
mis en œuvre à l'occasion de sessions
de formation.

Résultats:

2010-2011: a) 31; b) 23; c) 40; d) 40;
e) 40

Estimation pour 2012-2013: a) 35;
b) 17; c) 43; d) 40; e) 40

Objectif pour 2014-2015: a) 37; b) 20;
c) 43; d) 40; e) 40

Réalisation escomptée c)
Renforcement des capacités nationales
en matière de systèmes de surveillance
et d'évaluation environnementales
dans les pays de l'Europe orientale et
de l'Europe du Sud-Est, du Caucase,
et de l'Asie centrale

Indicateur de succès c)
Accroissement du nombre de pays
utilisant les Recommandations de
la CEE aux gouvernements des pays
d'Europe orientale, du Caucase et
d'Asie centrale pour l'application

11. Surveillance et évaluation
de l'environnement

Réalisation escomptée 11
Renforcement des capacités nationales
en matière de systèmes de surveillance
et d'évaluation de l'environnement
dans les pays de l'Europe orientale
et de l'Europe du Sud-Est, du Caucase
et de l'Asie centrale

Indicateur de succès 11
Augmentation du nombre de pays
appliquant les indicateurs
environnementaux conformément
aux directives de la CEE en la matière

Réalisations escomptées et indicateurs
de succès au titre du cadre stratégique
pour la période 2014-2015

Groupe d'activités

Réalisations escomptées et indicateurs
de succès au titre de l'évaluation biennale
pour la période 2014-2015

d'indicateurs de l'état
de l'environnement

Résultats:

2010-2011: 11 pays

Estimation pour 2012-2013: 14 pays

Objectif pour 2014-2015: 17 pays

Réalisation escomptée d)
Amélioration de la performance
environnementale dans les pays
en transition

12. Études de la performance
environnementale

Indicateur de succès d)
Accroissement du nombre de pays
dont les performances
environnementales ont enregistré
des progrès

Résultats:

2010-2011: 15 pays

Estimation pour 2012-2013: 18 pays

Objectif pour 2014-2015: 21 pays

Résultats:

2010-2011: 11 pays

Estimation pour 2012-2013: 14 pays

Objectif pour 2014-2015: 17 pays

Réalisation escomptée 12
Amélioration de la performance
environnementale dans les pays
en transition

Indicateur de succès 12
Augmentation du nombre de pays
ayant amélioré leur performance
environnementale

Résultats:

2010-2011: 15 pays

Estimation pour 2012-2013: 18 pays

Objectif pour 2014-2015: 21 pays

^a Les amendements à la Convention sur l'eau, qui ouvrent celle-ci à l'adhésion de tous les États Membres de l'Organisation des Nations Unies, sont entrés en vigueur en février 2013 et devraient devenir effectifs à la fin 2013, dès que toutes les Parties qui étaient parties à la Convention au moment de leur adoption les auront ratifiés.

^b Ce groupe d'activités est appelé à disparaître du sous-programme «Environnement» compte tenu de la décision prise à la Conférence Rio+20 de remplacer la CDD par un forum politique de haut niveau.